

QUE PEUT-ON ATTENDRE DES PROGRAMMES LEADER ?

REGARDS CROISÉS DE CHERCHEURS ET ACTEURS SUR LES IMPACTS DES PROGRAMMES LEADER

SÉMINAIRE RÉGIONAL BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ

MARDI 6 DÉCEMBRE 2016 - MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME DE DIJON (CAMPUS)

SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS ÉCRITES DES PARTICIPANTS

SUR LES IMPACTS DE LEADER

POUR Compléter et illustrer les séquences de présentations sur les quatre types d'impact de programmes LEADER par les expériences du terrain et élargir l'espace d'expression des participants sur les impacts de Leader, les participants ont été invités à restituer une à trois idées ou témoignages (sur des post-it) en réponse à la question suivant :

« *Sur vos territoires, quels impacts positifs, significatifs et originaux de LEADER observez-vous ?* »

Les réponses ont été collectées et classées par les étudiants d'AgroSup Dijon afin d'identifier les principaux types d'impacts observés par les acteurs du terrain.

Une restitution orale par les étudiants à la fin du séminaire a permis de partager les retours d'expérience qui ont été présentés selon une typologie élaborée par les étudiants.



SIX REGISTRES D'IMPACTS DE LEADER RÉVÉLÉS PAR LES ACTEURS DES TERRITOIRES

(ILLUSTRÉS PAR LES CONTENUS DE POST-IT COLLECTÉS)

LEADER comme outil porteur d'un modèle de développement

Les diagnostics réalisés dans le cadre du programme LEADER offrent une meilleure connaissance des atouts d'un territoire. Son développement endogène s'en trouve favorisé. Les logiques individuelles sont fédérées afin d'initier une logique collective.

- *Intégration de l'ensemble des acteurs, publics et privés, dans une dynamique commune de développement endogène*
- *Approche ascendante / gouvernance partagée / coopération*
- *La mobilisation des acteurs autour de la démarche (de candidatures dans un premier temps car il s'agit d'un premier programme pour notre territoire, pas assez de recul encore...)*
- *Un espace de discussion où l'agriculture et la forêt occupent une place centrale*
- *LEADER comme outil d'ancrage et de modernisation des savoir-faire du territoire*
- *Découverte du territoire et de ses atouts / point fort pour ses propres habitants.*
- *Enrichissement des politiques territoriales*
- *Programme LEADER comme dispositif qui soutient un projet du territoire = au service d'une politique (et pas l'inverse!)*
- *Elaboration d'une stratégie globale*
- *Stratégie territoriale*

LEADER comme mode / approche de gouvernance

Les programmes LEADER stimulent la structuration des acteurs : les collectivités locales, les acteurs économiques privés et les acteurs issus de la société civile. Une gouvernance territoriale et le partenariat public – privé peut en résulter. Elle est portée par une large implication des acteurs et elle favorise la coopération décloisonnée et la dynamique de projets sur les territoires.

➤ La gouvernance territoriale : structuration et organisation des collectivités locales et de leurs élus

- *Le GAL est porté par 2 structures (le pays et le PNR). La candidature LEADER a permis de renforcer le partenariat et la cohérence des 2 stratégies de développement des 2 structures. Réfléchir et retravailler une stratégie de développement par le Pays et lui donner une légitimité à travers LEADER.*
- *Nouveau GAL depuis avril, nous avons pu quand même constater quelques effets positifs : notre territoire est composé par deux bassins de vie distincts qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble (plutôt le contraire). Depuis nos réunions de concertation, ils ont commencé à se rencontrer et à travailler ensemble : les cinq offices de tourisme existant (3+2) vont fusionner en une seule structure. Ils ont même envisagé de fusionner toutes les interco' du territoire LEADER.*

➤ Le partenariat public – privé : une mobilisation conjointe des acteurs publics et privés dans de larges réseaux d'acteurs.

C'est l'atout LEADER le plus souvent souligné par les contributeurs



- *Implication des acteurs publics comme privés dans des territoires parfois peu habitués aux partenariats public et privé*
- *Nouveau territoire : 1 / Mobilisation des acteurs publics et privés. 2/ Prise de conscience des enjeux LEADER sur notre territoire rural*
- *Une gouvernance partagée publique / privée / Mise en réseau entre acteurs publics et privés*
- *Développement de partenariats entre divers acteurs du territoire (d'horizons et d'origines très variés - privés et publics)*
- *Nouveau GAL : 1/ Richesse des échanges entre privé et public en comité de programmation. 2/ volonté d'étendre le système public / privé au conseil syndical du pays pour plus de concertation 3/ mobilisation d'enveloppes "spécial LEADER" dans le budget des interco' pour les demandeurs privés*

- *La création de liens étroits avec les acteurs du territoire : 1/ Publics : travail avec les intercommunalités et les élus comme des relais territoriaux. 2/ Privé : organisation de réunions d'échange et de rencontre entre acteurs par thématique pour créer du lien et faire émerger des projets en partenariat ou coopération*
- *GAL Grand Est : 1/ engagement des acteurs à travailler en partenariat public/privé dans LEADER → débats intéressants en comité de programmations. 2/ Passage des porteurs de projet en comité de programmation → Créer du lien entre les acteurs du territoire, donner de l'importance aux petits porteurs et petits projets, consolider le pouvoir des membres du comité de programmation → renforcer la gouvernance locale*

➤ Un outil permettant de diversifier les acteurs impliqués

- *Ouverture des partenariats à des réseaux d'acteurs qu'on ne mobilisait pas auparavant*
- *Partage et réappropriation des modes et décisions d'agir sur le territoire (gouvernance spécifique LEADER)*
- *Le comité de programmation LEADER a pris le relais du conseil de développement concernant l'implication de la société civile*
- *La candidature LEADER pour la période 2014-2020 a permis une structuration du territoire et la création d'un mini conseil de développement avec des acteurs privés et publics → chose nouvelle*

LEADER comme outils d'ingénierie territoriale et levier financier

- *Apport d'ingénierie sur le territoire = 2 animateurs dévoués et compétents*
- *Impulser grâce au travail d'animation = temps possible pour animer → échanges-débats-démarches*
- *Les fonds levés donnent la possibilité de financer des projets innovants et de petite taille, traitant une diversité de thématiques : des projets relatifs à l'environnement, au patrimoine, aux activités économiques, aux services.*
- *On constate un effet levier financièrement, un portage du projet qui n'aurait pas reçu d'accompagnement standard*
- *Le programme LEADER laisse le droit à l'erreur !*

Une démarche Leader qui améliore la qualité et l'originalité des projets

- *Collège privé placé en décideur : regard beaucoup plus critique lors de la sélection des projets : demande beaucoup plus de garanties et de précisions quant à l'impact pour le territoire et l'innovation*
- *Sensibilisation à long terme des agriculteurs à une utilisation raisonnée/respectueuse de l'environnement*
- *Développement de l'accueil de la population*
- *STUWA. Création d'un parcours d'art contemporain sur le territoire (résidence d'artistes)*
- *Mise en valeur du patrimoine rural naturel. 4 Sentiers découverte forestiers*
- *Terres d'Elsass. Création d'un GIE. Filière courte viande. 1/ Éleveurs → Maintien prairie → qualité de l'eau + maintien des paysages → tourisme 2/ Abattoir → valeur ajoutée, équilibre financier 3/ Restaurateur → qualité produits, message aux convives.*
- *Apport ponctuel de population (tourisme et visiteurs) lors d'activités culturelles → Parc aux loups, activités sportives, festivals culturels*
- *Création d'un site sur une péniche ancré sur le canal du Rhône au Rhin*
- *LEADER permet le droit à l'erreur et d'aider des acteurs nouveaux à se lancer dans des projets (pas aidés jusqu'à présent sur notre territoire)*

LEADER produit des impacts concrets et significatifs sur les bénéficiaires

- *Mobilisation des acteurs locaux dans la création d'une filière œnotouristique : - Elaboration d'une stratégie partagée entre les acteurs - Plan d'actions annuel - Mobilisation simplifiée des financeurs*
- *Création d'une filière d'enseignement → domotique (centre de ressources domotique) → arrivée d'étudiants, filière "rare" → peu présents dans d'autres départements*
- *Structuration et développement du secteur associatif avec pérennisation des projets*
- *Impact positif pour la territorialisation de la ressource : mise en place de filière bois, sensibilisation à la construction en bois local*

LEADER stimulateur de **coopération inter-territoire**

- *Ouverture possible vers d'autres territoires peut-être lointains en matière de coopération transfrontalière*

Des points de vigilances et **aspects négatifs** ont également été mentionnés :

Le rôle des élus remis en cause ?

- Le projet politique surplombé par ingénierie territoriale : la technicité et la complexité des dossiers les rendraient moins abordables aux politiques, peu outillés pour les suivre
- Une gouvernance impliquant divers acteurs qui réduirait le rôle des élus, les plaçant dans la prise de décisions au même niveau que les autres partenaires du projet et par conséquent les privant de leur rôle moteur dans le développement local

- *Risque de fossé grandissant entre le GAL (et sa structure administrative) et les "petits" élus (petites communes) qui se sentent exclues des stratégies, des débats et considèrent que LEADER ne répond pas à leurs besoins.*
- *Implication des acteurs de la société civile plus importante que celle des élus.*

Une complexité administrative handicapante pour les porteurs de projets

- *Découragement des porteurs de projets face à la complexité administrative du programme LEADER*

Merci à tous ceux qui par leurs témoignages ont contribué à cette production collective

RÉALISATION

ETUDIANTS AGROSUP DIJON : Maxime AMISSE, Sophie BALDELLI, Sophie BONNOT, Manon CALVI, Jérémy CHÂTEAU, Jean-Guillaume CODECCO, Rémi COURBOU, Lisa DELESSE, Camille GLASSON, Bénédicte GLORIEUX, Killian GUEY, Elisa HUSSON, Damien JUBAULT, Johan NOVAR, Amaury, PAGET, Laure PAUTHIER, Guillaume PISANESCHI, Julia RIBEAUCOURT, Pauline THOMANN, Emilie TOQUE

ENCADRÉS PAR : Marielle BERRIET-SOLLIEC, Anthony AUMAND et Denis LEPICIER

